

# GARGARISMES

INFOS RENNES ET AUTOUR

Le journal qui fait gragraenthgragraenthgragraenth

1,20€  
prix  
indicatif

## EDITO

On voudrait tenir du papier dans sa main. Y lire des informations qui nous concernent. Pas les communiqués de la préfecture, les éditos contre le mariage homo, les faits divers montés en épingle, la question fondamentale qui se pose à l'approche de fêtes : « *mais au fait c'est quoi une belle table ?* », la promotion des soldes et la vie de Nicolas Hulot.

On voudrait lire des choses sur le traitement des étrangers, sur les punks et leurs chiens, sur la ville qu'on aménage pour les riches.

On voudrait parler des caméras qu'on met partout sans rien demander, des représentants politiques qu'on n'a pas demandé, des flics (qui traînent) partout avec toujours un truc à demander. On voudrait entendre ceux et surtout celles qu'on n'entend jamais ; on voudrait se moquer de celles et surtout ceux qu'on entend tout le temps. On voudrait dire que la ville va de travers et que les institutions tournent à l'envers. Un jour il y a eu des joumaux comme ça, et aujourd'hui il y en a d'autres, mais seulement en version numérique. Nous on voudrait tenir du papier dans nos mains. Alors on s'est dit, on n'a qu'à le faire ce journal ! Il portera principalement sur l'actualité rennaise, voire bretonne, parce qu'on est mieux placé pour parler de là où on habite – aussi parce que ça nous intéresse.

On voudrait qu'il soit lu et écrit par des gens comme « nous », plutôt précaires économiquement mais curieux, et/ou investis politiquement. Cet investissement n'est lié à aucun parti politique qui viendrait nous dicter une ligne éditoriale ; on n'a aucun compte à rendre. On voudrait un journal critique, radical et accessible, avec des infos locales concrètes et vérifiées.

Il sera bricolé par nous, avec notre énergie, nos moyens et notre temps. Ça veut dire qu'on ne sait pas quand sortira le prochain et qu'il aura peut-être une autre gueule.

Ça veut dire que si l'idée vous plaît mais que vous restez sur votre faim, ben y a qu'à participer!

HISTOIRES LESBIENNES  
PARCOURS DE MIGRANT.E.S  
PÉAGE GRATUIT  
AMÉNAGER SAINTE-ANNE  
FÉMINISME  
PRAIRIES SAINT-MARTIN  
PAPAS PERCHÉS  
PRÉFECTURE  
TAXE D'HABITATION  
CARTE ACTUEL  
RFID



# GARGARISMES

1<sup>ère</sup> cartouche

SOMMAIRE

3 Des pères  
verts de rage

PS, parquet, préf :  
solidaires dans la galère ! 4

5 Silence,  
on parque !

Murs & 6  
Dédales

8 L'entretien va-t-il  
bien se passer ?

9 Le féminisme,  
c'est quoi ?

Nos ancêtres les  
lesbiennes 10

11 Rendre l'espace public  
inappropriable

SOMMAIRE

## GARGARISMES

gargamail@riseup.net

(...un jour on aura une adresse postale, c'est promis !)

C'est qui-qui participe à cette mascarade ?  
(par ordre alphabétique)

Cam, Coco, Ed, Gwennenn, Hélène, JIJI35, Lucie,  
Marianne, Marie, Maryline, Michel, Moulay Siba,  
Petit Nanu, Pierre Machin, Ronan Palusier, Sam\_

Les textes et illustrations, même non signés,  
n'engagent que la responsabilité de leurs  
auteur.e.s.

Directeur de la publication : Marc Énergé

Tirage : 800 exemplaires

Prochain numéro : on verra, en tout cas on doit en  
parler, si si !



### C'est quoi la féminisation des textes ?

Le langage est ce qui nous permet de comprendre et de donner du sens au monde qui nous entoure.

Il peut parfois servir à dominer, en utilisant des termes qui ne sont compris que par une certaine catégorie de personnes ou qui ne représentent qu'une certaine catégorie de personnes.

Dans la langue française, le masculin « l'emporte sur le féminin ». Par exemple on écrira « des amis sont allés à une fête ensemble ». S'il y a des femmes dans le lot, on ne peut pas être au courant !

La féminisation des textes a pour but de rendre visible le masculin ET le féminin.

Des versions féminisées de la même phrase pourraient être :

*des ami.e.s sont allé.e.s à une fête ensemble*  
*ou des ami/e/s sont allé/e/s à une fête ensemble*  
*ou des amiEs sont alléEs à une fête ensemble*

Pour les personnes ayant initié le journal, cette question est importante, c'est pourquoi les contributeurs/trices ont été incité.e.s à féminiser (comme le montre cette phrase !). Mais nous avons laissé à chacun.e la liberté de le faire ou non, ne voulant pas exclure des personnes n'ayant pas l'habitude de cette pratique. Nous n'avons pas non plus voulu unifier les façons de féminiser car on fait bien comme on peut ! Donc ce sera la surprise selon les articles. Ce sera peut être déroutant au début, mais c'est une question d'exercice, alors courage !

**SI VOUS ETES  
LOCATAIRES, VOUS  
AVEZ SANS DOUTE REÇU  
FIN 2013 VOTRE TAXE  
D'HABITATION**

Saviez-vous qu'il est possible d'obtenir un étalement de paiement ? Et que si vous avez peu de ressources financières, vous pourriez même obtenir une réduction de son montant ? Ah, vous ne le saviez pas ? Et bien c'est normal, la plupart des personnes l'ignorent.

Depuis deux ans, les « cafés des précaires solidaires » co-organisés par les collectifs MCPL et CARPES tentent de donner une visibilité à ces possibilités quasi-inconnues, en discutant avec les personnes imposables devant le centre des impôts et en demandant à la direction l'affichage dans ses locaux de ces informations ainsi que l'envoi d'une lettre relatant ces possibilités. La direction refuse, tout en invitant les « relais sociaux », dont le MCPL (sic) à continuer d'informer !

On peut légitimement s'interroger sur ce refus de transparence et sur ses motivations, et s'indigner du fait que les plus pauvres doivent payer cette taxe (les rmistes en étaient exemptés, ce qui n'est pas le cas des bénéficiaires du RSA).

Donc : n'hésitez pas à aller demander explicitement un dossier de demande de remise gracieuse au centre des impôts ! Pour plus d'informations, en cas de problème avec les administrations et/ou pour participer à un système d'entraide ou d'autodéfense collective, contactez le mouvement des chômeurs et précaires en lutte de Rennes (MCPL) ici: [mcpl2008@gmail.com](mailto:mcpl2008@gmail.com).

## CE QUE DISENT LES VOIX DU MÉTRO

Assise dans le métro depuis la station Villejean Université, j'entends à chaque arrêt une voix de femme annoncer le nom de station et parfois ce que je pourrais faire à proximité : « station Pontchaillou, accès CHU, établissement français du sang », « station Ste-Anne, accès centre historique, les Lices, Hôtel Dieu, place Hoche ». Cette voix de femme m'accompagne tout le long de la ligne. C'est pourquoi je sursaute lorsqu'une voix d'homme, douce et ferme à la fois, me dit « station et parc relais la Poterie, terminus de la ligne, nous vous demandons de bien vouloir quitter la rame, merci ». Pourquoi ce changement ? Est-ce lié au fait qu'il y a une injonction à sortir, presque un ordre ? Que les hommes sont les représentants de l'autorité ? Vérification faite, dans l'autre sens, au terminus, station Kennedy, la même voix d'homme nous invite à sortir. Que signifie ce changement de voix dans le métro ? Si c'est un hasard, il est plutôt curieux...

**U**n père qui nage de Quiberon à Belle-Île. Des grues occupées à Nantes et à Rennes, un pylône à Ploufragan. Aucun doute : comme ailleurs en France, la Bretagne est touchée depuis février 2013 par ce que certains nomment le « mouvement des pères ». A bien y regarder, on a du mal à comprendre en quoi ce mouvement représenterait tous les pères...

Les hommes mobilisés sont bien peu nombreux à manifester. Ainsi à Rennes, en avril 2013, à l'appel de 10 collectifs, seulement 8 personnes sont présentes pour un rassemblement place de la Mairie. Et pourtant, une telle équipe bénéficie d'un article dans Ouest-France ! En fait, ce sont souvent les mêmes qui vont de ville en ville. Par exemple, on retrouve des proches de l'association rennaise *I Comme Identité (I.C.I.)* à Rennes en mai, puis à Paris, à Saint-Brieuc et à Saint-Malo en juin. Aux côtés de *SOS Papa, I.C.I.* est une association qui milite depuis de nombreuses années contre le féminisme et « les injustices subies par les pères ». L'association a repris du poil de la bête ces derniers mois grâce à la compassion sélective des médias qui ont diffusé leurs revendications souvent sans aucun regard critique. A Rennes comme ailleurs, chaque mobilisation, même mineure, a reçu un appui dans les colonnes et les reportages effectués. Ouest-France fait bien sûr partie du lot, mais aussi RennesTV et le Mensuel de Rennes, des médias « indépendants » qui nous avaient habitué à mieux.

#### I COMME INEXACT

Il suffit pourtant de gratter un peu pour découvrir qui est mobilisé dans ces manifestations : ici un harcèlement collectif d'une ex-épouse, ici une condamnation pour soustraction d'enfant (en clair, *kidnapping*), là une condamnation pour violences conjugales ou, là encore, une mise en examen pour agression sexuelle. Rien que ça !

## Des pères verts de rage

Autant de comportements qui relèvent davantage du mâle dominant que du doux agneau, contrairement à ce qu'aimeraient faire croire les mobilisés, criant à l'injustice contre tout un système. Certains nous bassinent même sur les « nouveaux pères » qui participeraient activement à toutes les tâches ménagères, y compris dans l'éducation des enfants. Sur le sujet, mieux vaut revoir la copie : la répartition des tâches entre femme et homme n'a quasiment pas changé en 25 ans !

En fait, décortiquer les arguments avancés par ces pères, comme dans le livre *Au tribunal des couples* (éditions Odile Jacob), fait tomber les masques et relativise les affirmations.

Les hommes mobilisés se plaignent que la justice ne donne pas la garde des enfants aux pères ? Encore faudrait-il qu'ils la réclament : 1 père sur 3 en fait la demande, et parmi eux 7 sur 8 l'obtiennent.

Et, alors que 93 % des pères sont satisfaits des décisions de justice concernant la garde des enfants, ces quelques pères souhaitent généraliser « la résidence alternée imposée ». Voilà une proposition utile, surtout lorsqu'on souhaite garder le contrôle sur les femmes et les enfants, et faire perdurer des violences, tout en étant assuré de ne pas avoir de pension alimentaire à payer.

Rappelons par ailleurs que 40 % des pensions dues par les pères ne sont que peu ou pas versées, alors même que les femmes gagnent encore et toujours moins que

les hommes (26% en moyenne, tous emplois confondus).

Un autre argument avancé par ces pères mobilisés pour faire valoir leur droit de possession des enfants est le *Syndrome d'Aliénation Parentale (SAP)*. Il s'agirait d'un trouble psychologique soi-disant présent chez l'enfant qui, aidé par un parent manipulateur – la mère dans 90 % des cas, bien entendu – dénigre et déteste l'autre parent – le pauvre papa, bien sûr. Les défenseurs du SAP oublient de dire que ce concept n'a jamais été reconnu par la communauté médicale et scientifique ; et que son inventeur, Richard Gardner, a par ailleurs le bon goût d'être très tolérant vis-à-vis de la pédocriminalité... Un hasard ?

En définitive, derrière une façade médiatique qui revendique le droit à l'enfant, c'est bien un discours de haine qui est répété. Critiquant « ces femmes qui nous gouvernent » et un « sexisme inversé », affichant parfois son soutien à la Manif' pour tous, le mouvement des pères déroule un argumentaire misogyne, parfois homophobe, et définitivement contre l'égalité défendue par les féministes.

On résume : dans une société faite majoritairement par les hommes et donc surtout pour les hommes, quelques irréductibles ont découvert un étonnant pot-aux-roses : ce serait en fait les femmes qui dominent et bénéficient du système.

Sacrée logique !

Pierrôt & Yeun

## Local A Défendre

### Rennes 2 : la CNT à l'ombre des bulldozers

**L'**université de Rennes 2, toujours plus sur la voie de la privatisation, vient de vendre une partie du Campus de Villejean à l'opérateur télécom' Orange, lui-même anciennement France Télécom, privatisé à l'orée du vingtième siècle.

La société Eiffage, en charge des travaux, est censée détruire les préfabriqués qui, depuis des années, abritaient des salles de classes ainsi qu'un cagibi réservé au syndicat de lutte, la CNT (Confédération Nationale du Travail). L'objectif des travaux est de construire un campus « numérique » dont Orange sera le propriétaire et Rennes 2 le locataire ! Bref, le bon vieux coup du « Partenariat Public Privé ».

Dans leur élan ultra-libéral, et donc anti-syndical, les dirigeants de la fac-entreprise de Rennes 2 ont annoncé leur refus de reloger les adhérent-e-s dans d'autres locaux.

Ayant refusé toute rencontre avec la CNT, au motif qu'elle n'était pas légitime (ne se présentant pas aux élections universitaires), la présidence a fait savoir qu'il s'agissait d'une décision politique dans le cadre de la « normalisation politique » de Rennes 2 ! Bref, tenter de liquider les dernières traces du passé militant de la fac.

Du coup, depuis la rentrée de janvier, le local est occupé nuit et jour, 7 jours sur 7, sous les yeux de tou.t.e.s les étudiant.e.s qui n'étaient pas au courant du projet privé de Monsieur Jean-Emile Gombert, président de l'université.

Baptisée LAD, Local A Défendre, en référence à la ZAD (Zone A Défendre) de Notre-Dame-des-Landes, l'action d'occupation ne faisait probablement pas partie du planning de la présidence. Un concert de soutien auquel participaient les Fosses notes et Billy ze kick a réuni jeudi 6 février plus de 200 personnes dans le hall B et s'est déroulé dans le calme, avec quelques murs redécouverts par le public.

Une semaine plus tard, lors de la journée portes ouvertes de l'université, le président Gombert a renoué avec la pratique de son prédécesseur et payé la présence de vigiles de la boîte de sécurité ARKA. Ceux-ci s'étaient déjà illustrés lors des précédentes grèves par leurs agressions violentes et menaces à l'encontre des étudiants grévistes. Lors de cette journée, destinée à « vendre » l'entreprise Rennes 2 à ses futurs étudiants, ils n'ont pas manqué à leur réputation en cassant la prise micro de la sono de la CNT qui tentait de faire un concert devant les bâtiments, et s'en sont pris aux syndicalistes. A ce jour (mi-février) une réaction de Solidaires étudiants et du SLB est en préparation.

Au lieu de filer un local à des militants, Gombert prend désormais le risque de réveiller les « vieux démons » qu'il a eu la mauvaise idée de vouloir envoyer aux oubliettes. A suivre.

Moulay Siba

## PS, parquet, préfecture : solidaires dans la galère !

**E**n juillet dernier le Mensuel de Rennes nous apprenait qu'en préfecture d'Ille-et-Vilaine, un haut fonctionnaire a « échangé » pendant plusieurs années des titres de séjour contre des « faveurs sexuelles » à des femmes africaines. On a mené un bout d'enquête de notre côté – oh ! Pas grand chose, juste de quoi se faire une idée. Retour sur cette histoire sordide, avec des petites pincettes et des gros mots.

Les petites pincettes pour être honnête : nous ne sommes pas en contact direct avec les victimes. Nous n'avons pas de photo compromettante non plus. Nous avons simplement une autre analyse des faits et une farouche envie d'y mettre les bons mots – des gros mots : harcèlement, prostitution, viol. L'ambiance est lourde, tout à coup.

« ... atteinte aux droits et à la dignité des femmes, et en particulier à celle des migrantes. »

Petit rappel des faits. Début 2012, les services de la ville de Rennes recueillent un témoignage particulièrement gênant. Ni une ni deux, nos « représentants » municipaux choisissent d'aller discuter avec la préfecture – pas trop fort, surtout : il ne faudrait pas que la justice s'en mêle. L'inspection générale de l'administration (IGA) est tout de même prévenue et sort en juin 2012 un rapport d'enquête administrative mentionnant des relations sexuelles<sup>1</sup>. Mais une fois le dossier en main, le vaillant procureur décide de ne pas aller plus loin. Le bonhomme incriminé est remercié et s'envole avec ses dossiers de régularisations frauduleuses sous le bras. Dans la foulée, on demande sa mise sous curatelle, pendant que le secrétaire général de la préfecture de l'époque, François Hamet, est poliment rangé dans un placard de Matignon. Quant à Gilles Suignard, directeur général des services de la ville, et l'adjointe couvrant le dossier – qui n'est autre que Nathalie Appéré – ils dorment sur leurs deux oreilles.

« IL Y A DE QUOI ÉCRIRE UN LIVRE ! »

Pas besoin d'un dessin pour imaginer la pièce politique qui s'est jouée : élus municipaux et fonctionnaires préfectoraux se protégeant entre eux, sous la coupe bienveillante du procureur. Le Mensuel de Rennes avait commenté l'affaire sous cet angle, avec raison. Cette histoire se décortique pourtant en deux morceaux supplémentaires : l'atteinte aux droits et à la dignité des femmes, et en particulier à celle des migrantes.

D'un côté, un homme blanc plutôt aisé représentant l'État, capable de délivrer des autorisations de séjourner en France. De l'autre, des femmes d'Afrique noire souvent sans revenus, venues chercher comme tant d'autres leur titre de séjour... Qui croit sérieusement qu'un Cupidon, même surdoué, puisse y faire quelque chose !? On croit par contre plus facilement qu'il s'agit de prostitution – puisqu'il y a une rétribution matérielle

évidente. Et au vu de la situation, « on peut constituer une contrainte économique et morale », nous dit-on à l'AVFT<sup>2</sup>. Autrement dit, il s'agirait de viol. « Mais les tribunaux retiennent rarement la contrainte économique comme élément constitutif d'un viol... »

Il y a bien eu, pendant ces années, des personnes au courant des faits – lieux de rencontre, échange de textos avec le fonctionnaire, et jusqu'à l'hypothèse d'un éventuel réseau... Il y aurait même eu une démarche de plainte qui n'a, étrangement, jamais abouti. Faut-il y voir des manœuvres d'intimidation ? De notre côté, on n'exclut pas l'hypothèse ; mais le silence éloquent sur ces faits, pendant toutes ces années, trouve aussi probablement d'autres explications. Principale association rennaise de soutien aux femmes migrantes, l'UAIR<sup>3</sup> est largement subventionnée par la préfecture : difficile de dire ce qu'on veut dans ces conditions. Les victimes, quant à elles, craignent sans doute des représailles pouvant aller jusqu'au rapatriement.

Depuis les « lois Sarkozy » de 2003 et 2006, les migrant.e.s arrivant en France rencontrent toujours plus de difficultés ; et les gesticulations de la nouvelle équipe de la préfecture, dirigée par un Claude Fleutiaux jurant par tous les saints qu'il allait remettre de l'ordre là-dedans, ont pour effet principal de compliquer davantage les régularisations... un cocktail explosif qui ne peut que pousser ce genre de situations à se reproduire.

Ed & Maryline

### ALORS QUE FAIRE ?

On voit mal pourquoi l'État ou les élu.e.s s'intéresseraient subitement à ce genre de problèmes, sans doute trop occupé.e.s à protéger la propriété privée ou à « assurer la tranquillité publique » : de l'installation de nouvelles caméras au renforcement des effectifs policiers, en passant par la création d'un « poste de médiateur chien pour faire face aux regroupements de chien »<sup>4</sup>... ça turbine sec dans les listes municipales !

Il faut chercher le soutien nécessaire auprès des associations : celles de soutien aux personnes migrantes bien sûr, mais fonctionnant avec des structures comme l'AVFT<sup>2</sup>. « C'est une démarche au cas par cas, où les victimes peuvent être accompagnées » explique cette dernière, avant d'ajouter qu'il s'agit de « dénoncer les faits d'abord de manière indirecte, et anonyme ». Une démarche qui peut aller jusqu'à porter plainte, dans un second temps.

1. Rapport introuvable, bien entendu...

2. Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail

3. Union des Associations Interculturelles de Rennes

4. Authentique proposition de Nathalie Appéré et son équipe.



# Silence, on parque !

**L**es prairies Saint-Martin ? Cet espace de haricot verdoyant coincé entre deux eaux au nord de Rennes, ça vous dit quelque chose ? 29 hectares d'un paysage semi-rural à quelques minutes du centre-ville, encastrés entre le canal Saint-Martin et un bras naturel de l'Ille.

Un mélange de vastes étendues d'herbes, de berges naturelles, de campagne bucolique où potagers familiaux et jolis portillons se mêlent au chiendent et aux herbes folles, et puis des sous-bois où plein de bestioles grosses et moins grosses ont trouvé asile en ces temps hostiles du tout béton. Un espace où quelques chemins non goudronnés vous amènent à des maisons individuelles, un peu hors du temps, des terrains agrémentés de caravanes, cabanes et autres constructions insolites. Un endroit où vous pouvez emprunter des sentiers un peu tortueux, un peu boueux où il y a quelques trucs qui traînent, ici un bout de tôle, là des restes d'un feu de camp, un peu plus loin le vestige de ce qui dut être un vélo, puis vous débouchez sur d'anciens jardins et leurs arbres fruitiers ou encore sur la façade d'un pavillon muré. Des zones un peu fouillis qu'on ne saurait pas trop définir parce que c'est un peu le bordel, parce que la nature fait un peu ce qu'elle veut et ça fait du bien ; pas un de ces endroits aux sentiers bien balisés, au mobilier urbain agressif et aux pelouses entretenues. Pour un peu, on pourrait se croire dans quelque coin exotique d'une Louisiane de roman où pompes à eau et cabanons de fortune planteraient le décor d'un marais singulier.

Mais ce qui est vraiment curieux dans cet endroit, c'est justement qu'à la campagne on n'y est pas.

Non, on parle bien d'un espace en plein cœur d'une ville de 200 000 habitant.e.s.

Ce genre de patrimoine ouvrier écologique, c'est un peu rare, c'est même de plus en plus rare. Et celui-ci, comme beaucoup d'autres, a des chances de disparaître, menacé par ce qu'on appelle un « projet d'aménagement urbain » dont les travaux devraient commencer en 2016.

En effet, la ville de Rennes a jeté son dévolu sur cette zone pour en faire un parc naturel urbain. Mais qu'est-ce donc ? Au dire du site Rennes Métropole, ce serait non pas « un parc urbain, ni un espace de nature interdite, mais un lieu différent, à la fois fragile et rustique, thématique et polyvalent, proche de la ville et de son dynamisme mais apaisé de ses tumultes, simple et accueillant ».

Vu comme ça, on pourrait se demander sérieusement pourquoi dépenser 9 821 000 euros dans quelque chose dont la description ressemble beaucoup à ce qui existe déjà.

Mais voilà, Rennes veut se tailler une place de choix parmi les agglomérations européennes. Et pour ce faire, il faut s'agrandir, trouver de la place, créer de nouveaux logements ; et pas n'importe lesquels, on veut du propre, du standing, de la classe pour attirer une population au capital économique intéressant.

Une telle clientèle a des exigences, et on aime à les anticiper. Il faut fournir un joli cadre bien rassurant et dans l'air du temps si on veut prétendre au statut de

grande métropole. Alors zou ! On s'emballe, une deuxième ligne de métro, un centre des congrès, un parc naturel urbain et j'en passe... L'aménagement a d'ailleurs déjà commencé au nord du site avec la construction de la ZAC Armorique, sorte de petite ville dans la ville, bénéficiant d'une imposante rue couverte toute de béton et de verre. Et rien de tel pour satisfaire les futur.e.s usager.e.s de ces quartiers que d'agrémenter le tout d'un « parc naturel urbain » un peu propre mais pas trop – la mode n'est plus aux jardins à la française –, avec cette petite touche écolo, un rien de *greenwashing* pour parfaire le produit : « Leur caractère humide, aujourd'hui peu perceptible, mérite d'être optimisé pour enrichir la qualité écologique du lieu »...

On a hâte !

« C'est bien tout un rapport au monde qu'on nous impose. Un rapport au monde où l'inutile, le marginal, le non-défini n'a pas sa place. Où l'espace doit être productif et supervisé. »

caravane, en cabane, des fois même en tente. Il y a quelque chose d'inadmissible là-dedans.

Cette politique de métropolisation de la ville s'emparant de ce genre d'espace libre va dans une continuité de contrôle social. Il faut « maîtriser », « valoriser », « développer », « optimiser ». C'est bien tout un rapport au monde qu'on nous impose. Un rapport au monde où l'inutile, le marginal, le non-défini n'a pas sa place. Où l'espace doit être productif et supervisé.

Défendre un lieu comme les prairies Saint-Martin, c'est s'insurger contre une politique globale résultant d'une idéologie capitaliste où chaque temps et chaque espace doivent être sous contrôle. C'est défendre notre droit à vouloir choisir et composer l'environnement dans lequel nous vivons et cela d'une toute autre façon que dans ces mascarades pseudo-démocratiques de débats publics, de concertations participatives citoyennes et de consultations des habitants. C'est se questionner : quelles relations sociales voulons-nous ? Quel quotidien ? Quel environnement ?



Pour reprendre J.-P. Garnier, le danger dans ces réaménagements de l'espace public sous couvert de revalorisation de sites aux patrimoines social et naturel importants est qu'on « en fasse des lieux lisses, aseptisés et sécurisés très prisés par les touristes, mais inappropriables par la population, qui ne servent qu'à « mettre en valeur » les immeubles les entourant, c'est-à-dire à booster les plus-values immobilières ». Car oui c'est vrai, c'est pas très vendeur de laisser une zone un peu bordélique où des gens squattent en camion, en

Quel rapport au monde ?

S'il est aussi difficile de décrire les prairies Saint-Martin, c'est parce qu'il n'y a pas de mot-concept tout prêt pour définir un lieu comme ça. Son identité est multiple et changeante. Une espèce de terre d'accueil informelle où chacun.e est libre d'y poser un peu sa patte et dont le visage se transforme au gré des visages qui la traversent.

Alors, que voulons-nous ?

Hippolyte



# « L'entretien va-t-il bien se passer ? »

**P**atrick nous raconte son arrivée en France il y a 4 ans. Un témoignage en plusieurs épisodes, dont voici le premier.

Emploi<sup>10</sup>, à partir du moment où leur dossier est enregistré par l'OFPPRA, jusqu'au rendu de la décision. S'ils sont pris en charge par un CADA, celui-ci leur verse l'AMS, une allocation de subsistance, calculée en fonction de la composition familiale<sup>11</sup> et ils ne perçoivent plus l'ATA. Donc, non, les migrants ne viennent pas piquer nos sous ni nos boulots....

## DÉBOUTÉS OU NON, DES DEMANDEURS D'ASILE À LA RUE

La répartition des familles au sein des CADA est effectuée conjointement par l'Etat<sup>12</sup> et les départements<sup>13</sup> via un logiciel informatique de l'OFFII<sup>14</sup>. Ce logiciel répertorie les places vacantes et occupées de chaque CADA présent sur le territoire, ainsi que les personnes en attente d'hébergement au sein d'un CADA. Sont prioritaires les migrants qui sont arrivés dans le département concerné et correspondant. Mais il peut arriver que des personnes, initialement débarquées dans un département donné soit transférées dans un CADA d'un autre département, faute de place. Selon les travailleurs sociaux, il semblerait que ce logiciel ait été mis en place pour éviter une attente trop longue à un maximum de migrants, et peu de refus seraient émis par les CADA. Pour certains associatifs reprenant l'analyse d'E. d'Halluin dans *Les épreuves de l'asile*, on peut le voir autrement. A la suite de mobilisations, l'Etat a augmenté les budgets, demandant un contrôle plus strict dans les centres d'hébergement concernés. La nouvelle politique met à la porte les déboutés du droit d'asile, faisant ainsi diminuer mécaniquement les chiffres de refus de CADA aux demandeurs d'asile.

A l'échelle nationale, seuls 15% de demandeurs d'asile sont réellement hébergés, les 75% restants étant à la rue ou dans des logements précaires. La difficulté de trouver des chiffres en Ile-et-Vilaine empêche de dresser un état des lieux précis de l'hébergement des demandeurs d'asile. Peu sont en CADA, certains en hôtels ou gîtes ruraux, qui coûtent cher à l'Etat tout en posant des difficultés supplémentaires. Comment cuisiner dans une chambre d'hôtel ? Comment scolariser ses enfants quand on a un hébergement temporaire ? Par ailleurs, beaucoup de déboutés du droit d'asile sont à la rue, dépendants de l'hébergement d'urgence du 115, complètement saturé.

En conclusion, on peut dire que bien des choses ne tournent pas rond dans l'univers des migrants et des demandeurs d'asile, en Ile-et-Vilaine, à l'image de la politique nationale actuelle. Au lieu d'agir sur les causes de ces migrations (rappelons que la France garde, à l'égard de certains pays, un esprit farouchement colonialiste, en pillant leurs ressources premières), on préfère s'en prendre aux gens, en leur demandant toujours plus et en tailladant largement le principe de dignité.

Marie

J'ai été persécuté dans mon pays. En arrivant en France, j'ai été recueilli par de la famille qui m'a orienté vers la plate-forme des demandeurs d'asile (PADA) : j'ai fait ma demande.

Le premier couac c'est de trouver un logement ! La PADA t'oriente sur le 115 mais y a des personnes prioritaires : les femmes, les enfants, les handicapés... Pour la première fois, c'était Saint-Malo : encore une autre ville que tu connais pas... Pour 3 jours. Réveil à 7h du matin, puis tu dois sortir... Le p'tit déj' ? J'le prenais pas, car on te demande : « Pourquoi t'es là ? Pourquoi t'es pas resté au pays ? »

Très vite, j'ai compris que la vie des migrants n'est pas du tout facile : il faut se justifier vis à vis des gens ; comme en covoiturage ! Des fois ça s'sent qu'ils pensent « en voilà un qui vient voler l'pain des français » [...] Mais ici, sans carte d'identité, tu peux rien faire ! Ya pas moyen d'travailler ! [...] Jpeux pas leur reprocher ça, c'est une forme de sécurité. Mais en venant en France, j'ai pas eu l'choix. Les gens croient qu'on fait la demande pour toucher les allocs ; si j'avais l'choix d'avoir juste les papiers sans les allocs, j'hésit'rais pas une seconde !

Alors tous les 3 jours, j'ai été à Saint-Malo, Vitry, Redon... Mais y a pas de place. Et puis tu veux prendre pied quelque part et on t'envoie toujours ailleurs... J'ai compris qu'on n'avait pas d'CADA ; et qu'il me fallait un endroit stable pour défendre mon dossier sereinement. J'étais en lien avec les assos et les collectifs de Rennes, et là j'ai eu un logement.

À c'moment là, j'devais retranscrire c'que j'avais vécu sur papier. C'est difficile même si j'parle français, car tu dois faire comprendre aux gens avec la façon de penser d'ici... Mais d'abord, on croit que les choses vont s'arranger, qu'on va être accueilli car c'est le pays des droits de l'homme quand même ! [...] Sauf qu'il faut montrer patte blanche ! C'est pas « liberté – égalité – fraternité », mais plutôt « contrôle d'identité » ! [rire !]

Et puis on se sent déstabilisé car partout où on t'envoie, il y a d'la précarité... Les compatriotes n'aiment pas héberger alors on est domicilié à la Croix Rouge. Là-bas, il n'y a pas d'accès au courrier quand tu veux, et si tu viens pas pendant trois semaines, après c'est terminé. Aussi, on s'fait souvent réprimander. D'ailleurs la domiciliation, c'est une manière de contrôler les migrants ! On n'peut même pas donner une procuration à un ami !

L'attente de la convocation à l'OFPPRA a duré 8 mois... Tu sais pas quand ni comment. Est ce que tu seras sous un bon jour ? Est c'que l'officier va être correcte ? La peur... Le jour J, j'étais stressé, mais j'ai été à l'entretien avec tout l'espoir.

J'avais l'entretien à 15h30 à Paris. Là, c'est bien organisé, on a un ticket de train, un plan. J'suis arrivé en avance pour prendre mes marques, ne pas être perdu... Le jour J, il y avait beaucoup de gens... Tu te regardes avec les autres...

J'suis croyant alors j'ai fait une p'tite prière.

Là, il faut trouver les mots justes... Et il doit y avoir « concordance » orale avec l'écrit. Il y a des questions pour savoir si tu viens bien du bon pays ! Pour moi peu importe ce que disent les gens, c'est pour sauver sa peau ! [...] J'suis passé pendant 1h40 ! Au départ, j'avais du mal car la personne me prenait de haut. Mais j'ai eu l'impression qu'elle était à l'écoute. Elle avait une cinquantaine d'années. D'habitude ça dure 30 ou 20 minutes, ici 1h40 ! Elle a pris l'temps. Pendant, c'est difficile de retranscrire c'que tu as vécu à l'oral, car y'a plein d'questions qui viennent. Est-c'qu'elle y croit vraiment ? Tu te demandes toujours ce qu'elle pense, tu sais pas si elle est sincère ; à quel point tu dis ce que t'as vécu ou pas... La peur qu'elle soit là pour te couler. Est-ce que tu corresponds aux critères ? A la fin, tu es acculé de questions ! Tu dis des choses, mais tu sais jamais comment tes dires seront interprétés...

« Là, l'attente recommence. »

Finalement, j'suis pas sorti du cadre de mon récit : ça s'est très bien passé ! Tu as fait ta part, ton sort ne dépend plus de toi mais de l'officier : « adviendra

que pourra » ; j'en suis sorti confiant. C'est un pays de droits. On m'a écouté, ce qu'on n'connait pas chez nous, dans nos pays africains.

Là, l'attente recommence. En attendant, j'ai passé du temps dans le monde associatif, à essayer de comprendre comment les gens vivent, de comprendre les mentalités, essayer d'être utile malgré l'interdiction de travailler...

Et si c'est non, qu'est c'que j'fais ? J'ai le droit à un recours. Le plus important, c'était de réussir à continuer à vivre, de trouver une raison de croire à la vie... Quand le rejet est arrivé, j'étais complètement perdu...

J'ai vu ma mère qui est irlandaise (d'origine africaine) ; elle est partie y a une dizaine d'années et a connu ce parcours. Elle a des séquelles... Tu perds forcément quelque chose. Par exemple, j'suis différent d'il y a 4 ans ; j'étais un peu naïf. C'est compliqué, ça te change forcément... Si t'es pas fort, tu peux sombrer en dépression. A chaque fois que tu veux sombrer, tu te dis que tu sais d'où tu viens et que tu ne peux qu'apporter un plus ; tu connais les raisons de pourquoi t'es là ! (la répression dans nos pays !)

Aussi, s'en sortir se résume pas qu'aux papiers ; c'est aussi les échanges avec les gens au quotidien. Quand on est régularisé, c'est pas pour autant qu'on change ! On entend qu'on « n'apporte que des problèmes », c'est complètement faux ! D'ailleurs, ça allège certains problèmes mais y en a d'autres qui t'attendent, comme trouver un travail ; car les personnes sont jugées par rapport à leur travail, c'est important en Occident : « Qu'est c'que tu nous apportes ? ». Pourtant tous les jours, tu apportes beaucoup...

Au bout d'encre 8 mois, la réponse était donc négative : mes propos n'étaient pas assez « spécifiques » ! [...] Tout d'suite, il faut faire le recours, introduire le dossier, avoir un entretien avec une avocate. J'étais totalement bouleversé... le choc !

(à suivre...)



# Le féminisme, c'est quoi ?

« Je n'ai jamais réussi à définir le féminisme. Tout ce que je sais, c'est que les gens me traitent de féministe chaque fois que mon comportement ne permet plus de me confondre avec un paillason. »  
Rebecca West, 1913

**L**orsqu'on parle de féminisme à une personne « non-avertie », bien souvent c'est pris pour du machisme inversé, or ça n'a rien à voir... le féminisme n'est pas né d'hier ni de mai 68, mais de bien avant ! Nos grand-mères et arrière-grands-mères se sont battues. Et sans elles nous n'aurions aujourd'hui pas le droit de voter, d'avoir un compte, d'avorter, de travailler, de faire des études...

On repère, tout au long de l'histoire, des femmes qui ont réclamé des droits égaux à ceux des hommes, comme Olympe de Gouges, lors de la révolution française, ou encore Louise Michel. Olympe de Gouges a écrit en son temps « La Déclaration du droit de la femme et de la citoyenne », revendiquant la pleine participation des femmes à la vie politique<sup>1</sup>.

En France, c'est à partir de 1880 que les premiers groupes féministes s'organisent, notamment les suffragettes, qui exigent le droit de vote et d'éligibilité. Au même moment, d'autres revendications similaires se multiplient aux États-Unis et au Royaume-Uni<sup>2</sup>.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les modes d'actions et tendances politiques se multiplient : les radicales, (dites les « suffragettes », anticléricales, prônant l'action directe illégale, telle Madeleine Pelletier), les réformistes, plutôt légalistes, et les modérées catholiques, de droite. Les féministes

dans le couple hétérosexuel.

Dans les groupes de discussion non-mixtes de femmes, elles font l'analyse du système qui les opprime : le patriarcat. Elles démontrent que les différences et inégalités entre les sexes, en faveur des hommes, sont dues à l'éducation, au formatage social. À l'image des Blacks Panthers aux USA, les féministes des années 1970 dénoncent le fait que les postes de pouvoir, politiques, économiques et culturels, sont tous occupés par des hommes, blancs et issus des classes fortunées. Pour ces deux mouvements, l'objectif n'est pas d'acquiescer ces postes de pouvoir, mais de renverser l'ordre social. Dans les années 1980, les groupes féministes autogérés se réduisent, au profit d'un féminisme, plus institutionnel.

Aujourd'hui encore le féminisme perdure, car malheureusement les droits des femmes sont bafoués, que ce soit avec la remise en cause de l'avortement en Espagne, ou son interdiction dans de nombreux pays (plus de 60 !) ; les salaires inégaux et la précarité des femmes (avec double peine lorsqu'il s'agit de femmes réfugiées, sans-papiers, voilées, Roms...) ; les violences commises envers les femmes, trans et lesbiennes... Le sexisme est encore bien présent partout dans le monde.

Aujourd'hui comme hier, il n'existe pas UN féminisme mais DES féminismes, et par conséquent des désaccords politiques au sein même du mouvement,

par exemple sur la question du voile, de la prostitution, de la laïcité, de la parité, etc. Parmi ces différents courants en France, on trouve les féministes libérales, les socialistes, les radicales ou matérialistes, les différentialistes ou essentialistes, les pro-sexe ou encore les féministes de droite... Si le féminisme est bien vivant en Europe, de très fortes luttes ont lieu actuellement en Inde (par exemple contre le viol) ou encore en Afrique (contre l'excision) : le féminisme est loin d'être une invention occidentale, il est présent partout où les femmes sont prises pour des paillasons!

Coco & Hélène

« il n'existe pas UN féminisme  
mais DES féminismes »

radicales demandaient déjà plus que le droit de vote : le droit à l'éducation et « à travail égal, salaire égal ». En France, c'est au bout de soixante années de lutte que le projet de loi sur le vote des femmes est adopté (en 1944), alors que d'autres pays l'ont accordé bien avant, comme la Suède en 1718, et le Sri Lanka en 1931...

C'est avec la contestation de mai 68 que de nouveaux groupes féministes émergent, remettant en question de manière globale la domination masculine, et affirmant : « le privé est politique ». Dès 1971, les féministes luttent de manière offensive pour la libération de l'avortement et des contraceptions : des femmes, dont des lesbiennes, de plus en plus nombreuses revendiquent que leur corps leur appartient, qu'elles auront des enfants si elles le veulent et quand elles le veulent. Elles s'auto-organisent, multiplient les actions publiques et pratiquent elles-mêmes les avortements, bravant la loi, jusqu'à faire plier le gouvernement, en 1975. Elles révolutionnent la sexualité, revendiquant le droit au plaisir féminin et au contrôle de la fécondité. Elles dénoncent les violences faites aux femmes, notamment



Incendie de l'église de Londres par des suffragettes, le 7 mai 1913

# Nos ancêtres les lesbiennes

**J**e parcourais d'un pas nonchalant la place Sainte-Anne quand mes yeux croisèrent un panneau évocateur : « Nous fouillons, c'est votre histoire. » Je restais un peu dubitative. Oubliant un instant la propagande municipale, je m'interrogeais sur la validité de ce « votre ». Les forces de l'activité économique nous enchaînent à la mobilité géographique. Pour celles qui y échappent, il n'est pas moins sûr qu'elles se sentent appartenir à la place Saine-Anne, à Rennes ou à la France.

En dehors du martèlement quotidien d'une histoire unique, il existe des pluralités de communautés qui permettent aux individuEs de se penser comme sujet. Depuis l'invention de l'hétérosexualité<sup>1</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par les médecins et de son corollaire l'homosexualité, le pouvoir aux mains de l'ordre hétérosexuel, patriarcal et marchand s'évertue à nous déprécier.

Si la propagande officielle est la force des nantiEs, laissez moi vous raconter notre histoire peu visible car inconsiderée, amendée, pathologisée, celle d'une catégorie politique qui a pu naître dans les années 70, au croisement du FHAR (Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire) et du MLF (Mouvement de Libération des Femmes) et dont les pratiques érotiques existent depuis des siècles et des siècles<sup>2</sup>.

Bien après la figure mythique de Sappho, poétesse grecque qui chante l'amour entre femmes sur l'île de Lesbos du VII au VI siècle avant notre ère, se montrent en différents lieux des auteurEs, chanteurEs<sup>3</sup>,

cinéastEs<sup>4</sup>, chercheurEs que le système scolaire et l'idéologie hétérosexuelle dominante déconsidèrent. Le système de domination sociale et hégémonique des hommes sur les femmes rend plus difficile encore l'expression des sexualités lesbiennes et l'apprentissage d'une identité positive. La censure fait rage.

Au début de la télévision<sup>5</sup> dans les années 50, quelques ingénieuses se dissimulent à l'ordre hétérosexuel par l'emploi de signe de reconnaissance (la bague au petit doigt), et d'appellations particulières (« cousine »). Certaines séduisent subtilement sur les plateaux de télévision qui se font l'expression d'un réel réseau de « cousines ». En littérature, le roman érotique lesbien *Thérèse et Isabelle* écrit en 1954 par Violette Leduc n'est intégralement édité qu'en 2000.

En réaction à leur invisibilisation dans les mouvements politiques<sup>6</sup> émancipateurs des années 70, les féministes révolutionnaires, dont Christine Delphy et Monique Wittig créent les « Gouines rouges » (1971-1973). Elula Perrin, auteure de *Les femmes préfèrent les*

*femmes* porte une parole lesbienne à la radio pour la première fois en 1977. Un an plus tard, Monique Wittig, membre fondatrice du MLF, auteure du texte *La pensée straight*, rejette le fait de devoir se définir par rapport aux hommes et opère une rupture en faisant du lesbianisme un choix politique. Pour elle, être lesbienne est la seule manière d'être libre.

L'héritage de cette pensée politique a permis à nombre d'entre nous de se penser comme sujet. La participation à des groupes non-mixtes favorise la circulation de nos expériences, références. Si nos parcours sont multiples, toutEs avons traversé la difficulté de se dire lesbienne<sup>7</sup>, féministe ou de se dire. Cette liberté que nous procurent ces espaces d'expression pour lesquels on doit se battre, est toutefois contrebalancée par la violence de cette ville. La lesbophobie et le sexisme ambiants y circulent sans peine. Les panneaux publicitaires et les médias y vomissent un opium bêtifiant et naturalisant des différences entre les sexes. Et que dire de l'insouciance des établissements scolaires dans ce qu'ils devraient avoir d'émancipateur ? Que dire de la négligence des gynécologues dans la prise en compte des sexualités ? Et que faire devant l'hypocrisie de nos gouvernants autorisant les manifestations et regroupements religieusement homophobes devant la gare de Rennes ? Et pour ceux qui voudraient creuser notre histoire, cette histoire qui fait sens... y a plus qu'à fouiller.

JJI35



1. Dans *L'invention de l'hétérosexualité*, Jonathan Ned Katz rappelle que la distinction entre hétérosexuel et homosexuel est une nouvelle façon de classer et de juger la société et ses membres.

2. Marie Jo Bonnet, *Un choix sans équivoque, recherches historiques sur les relations amoureuses entre les femmes, XVI-XX siècle*, Denoël, 1981.

3. Suzy Solidor (1900-1983), Dany Dauberson (1925-1979), Dany Louvier (1933-2003), Gribouille (1941-1968)

4. *Jeunes filles en uniforme* (1931) de Léontine Sagan, *Olivia* (1950) de Jacqueline Audry.

5. Images diffusées et commentées au festival international du film lesbien et féministe à Montreuil en 2013, organisé par Cineffable.

6. Au sein du MLF, les lesbiennes existent à l'ombre d'un féminisme hétérosexuel et la composition du FHAR qui veut unir lesbiennes et gays reflète l'oppression des femmes, contre laquelle il entend aussi lutter.

7. Natacha Chetcuti, *Se dire lesbienne (vie de couple, sexualité, représentation de soi)*, 2010.

# Rendre l'espace public inappropriable



Accoudoir "anti-sieste"

## VOUS AVEZ PEUT ETRE DROIT À LA CARTE ACTUËL ?

Elle permet de voyager dans les TER en Bretagne (et dans les Pays de la Loire si le billet a été acheté en Bretagne) à moins 75 % du tarif pratiqué. On pourrait remercier le conseil régional pour ce grand geste, mais on n'a pas envie. La plupart des personnes y ayant droit ne sont pas informé.e.s de l'existence de cette carte. C'est votre cas si vous êtes demandeur d'emploi indemnisé (jusqu'à 844 euros/mois), bénéficiaire du RSA socle, de l'AAH, de l'ASPA, du minimum vieillesse, en contrat d'insertion, apprentissage ou pré apprentissage. Le formulaire est téléchargeable sur internet et censé être disponible dans les gares, Pôles Emploi, missions locales, centres communaux d'action sociale et mairies de Bretagne, mais on en a rarement vu. Par ailleurs, les prix « normaux » sont tellement élevés que la carte de réduction permet juste de voyager à un prix correct, qui reste élevé lorsqu'on vit avec moins de 900 euros par mois. Réduire les trajets en voiture est vraiment nécessaire, mais au lieu de culpabiliser les automobilistes il y a du boulot pour rendre les transports en commun réellement accessibles !

**L'**espace constituant, d'un point de vue policier, le talon d'Achille des places publiques, une première façon de le protéger consistera simplement à l'occuper préventivement<sup>1</sup>. L'espace public peut en effet être rendu inutilisable en tant que tel, ou invivable, par effet de saturation :

1° - saturation géographique à proprement parler : il faudra alors trouver, pour chaque parcelle, chaque recoin de l'espace en question, une manière adéquate de le remplir ; 2° - mais aussi saturation dans le temps : on s'assurera alors, pour tout moment de la journée, de la semaine, que l'espace en question ne soit jamais laissé vacant.

Ainsi, place Sainte-Anne, on a pu observer cette double manière d'occuper préventivement l'espace public. Le mobilier urbain (abribus, Vélostars, containers à déchets, bornes, etc.), les échoppes marchandes (bouquinistes, manège, vendeurs de gadgets, etc.), sans compter les terrasses, toujours plus envahissantes, en assurent l'occupation géographique à proprement parler. On regrettera seulement que les bancs ne fassent pas partie de cet arsenal disciplinaire ! Dans le temps, les marchés (le jeudi et le samedi) sont chargés de combler un peu les vides. Et si des indésirables continuent de se rassembler avec leurs chiens sur les rares parcelles négligées par le plan d'occupation (devant l'ancienne boulangerie La Fourcée Saint-Michel par exemple), malgré les tentatives d'intimidation policières, il suffira d'augmenter encore la surface de terrasses autorisée !

Bien évidemment, de tels effets peuvent également être obtenus par des moyens directement policiers. Et il n'est pas rare d'ailleurs que ceux-ci viennent prêter main-forte. Ainsi, suite à des échauffourées à répétition entre les fêtards et les forces de l'ordre dans le centre de Rennes, en 2005, un commissariat de police a été installé rue de Penhoët, à proximité immédiate de la place Sainte-Anne, avant la mise en place d'une l'unité territoriale de quartier (UTEQ) dans

le centre-ville et l'installation de caméras dites de « vidéo-protection ».

Mais une présence policière trop appuyée peut aussi avoir des effets contre-productifs, en termes symboliques d'abord (mauvaise image pour la ville), mais également sécuritaires (les moyens policiers suscitant parfois les comportements mêmes qu'ils sont censés prévenir). On aura donc tout intérêt à privilégier les moyens invisibles, c'est-à-dire ceux qu'on peut inscrire et dissimuler à même l'épiderme de la ville, pour qu'elle garde un visage présentable – ce qui n'est jamais négligeable, quand des palanqués d'hommes et de femmes d'affaires emprunteront bientôt la ligne B du métro pour venir suivre leurs petits séminaires d'entreprise au futur Centre des congrès d'affaires du Couvent des Jacobins. C'est justement le cas avec la saturation de l'espace par les enseignes marchandes, et avec la prolifération du mobilier urbain, et plus précisément du mobilier urbain « disciplinaire », celui dans lequel est inscrit l'ordre que la police rendait directement visible.

En Mai 68, les étudiants écrivaient sur les murs : « Ne dites plus : urbanisme, dites : police préventive ».

Pierre Machin

1. Une seconde façon de le protéger consistera au contraire à en faire une place totalement vide, comme pour la place du général De Gaulle.

Saturation de l'espace urbain (Rennes : place de la République)



## DES GENS À LA RUE + DES LOGEMENTS VIDES = ?

Le 14 janvier 2014, 150 migrant.e.s sont « évacué.e.s » de l'Eglise St-Marc à Rennes. Ils y logeaient pour certain.e.s depuis plus de 8 mois, faute de mieux. Quelques jours plus tard, un communiqué de l'association Un Toit c'est Un Droit nous informe que « 92 personnes ont été relogées par la préfecture d'Ille et Vilaine jusqu'à la fin mars pour les personnes sans enfants, et jusqu'à la fin juin pour les familles avec enfants scolarisés. » Deux familles roumaines ont décliné une offre d'hébergement contre retour volontaire, de même que d'autres migrant.e.s « craignant une expulsion du territoire [ont] refusé les conditions proposées par la préfecture ». Comme d'autres, l'association « [dénonce] une fois de plus, le choix de la préfecture de privilégier des offres de relogement inadaptées et onéreuses à l'hôtel ou en gîtes, plutôt que la réquisition de bâtiments vides ». Visiblement, des gens à la rue + des logements vides = une équation trop dure pour les représentant.e.s de l'Etat !

## SÉSAME, OUVRE-TOI !

La technologie sans contact RFID, celle qui permet de bipper avec classe sa carte KorriGo en souriant aux Amistar, se retrouve dans plein d'autres applications quotidiennes : étiquette, antivol, télépéage, puce implantée sur divers animaux, mais aussi clé, carte bancaire ou même passeport... Un tel succès – diable! – c'est que la sécurité est forcément infailible ! Aaaaah mais bien entendu cher môssieur-dame, nous répond Salto Systems, la boîte qui a équipé le lycée Châteaubriand en lecteurs muraux pour les dortoirs et chambres d'internat. « Toutes les communications entre l'identifiant et la serrure électronique sont cryptées et sécurisées », peut-on lire sur le site de l'entreprise. Une information plutôt mise à mal par les élèves internes : ils et elles peuvent ouvrir à peu près n'importe quelle porte en accolant bêtement leur clé RFID personnelle et leur carte de cantine à code-barre... De quoi rassurer tout le monde sur la fiabilité de la technologie. Heureusement pour les plus tatillons, il existe des portefeuilles « sécurisé RFID » pour que vos données et codes soient à l'abri des « pickpockets électroniques ». Ouf, nous voilà rassurés...

## brèves

### VINCI PAIE SA COTISE

Le dimanche 5 janvier dernier, une trentaine de personnes organisaient un « péage gratuit » à La Gravelle, afin d'alimenter une caisse de soutien. Les barrières sont levées, afin que chacun puissent passer sans payer, puis, librement, soutenir ou non les participants. Ici, l'argent collecté était destiné aux personnes subissant des sanctions judiciaires injustifiées, suite à différentes actions collectives contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Vinci, exploitant privé de nos autoroutes payées par l'impôt et leurs usagers, est aussi le maître d'œuvre de différents projets comme celui de l'aéroport en Bretagne ou de l'autoroute traversant la forêt de Khimki en Russie. Point commun de ces projets, outre leur caractère destructeur pour l'environnement : la répression qui s'abat sur les opposants, à la ZAD comme dans le pays de Poutine. Avec les 1800 euros récoltés le 5 janvier, on est encore loin du compte... mais c'est toujours ça que VINCI n'encaissera pas !

### VIVEMENT DEMAIN !

Sécurisées ou non, les clés des internes de Châteaubriand sont reliées à un terminal qui enregistre toutes leurs utilisations. Un système qui permet de savoir qui est dans sa chambre – et surtout qui n'y est pas. Vu que le lycée est déjà équipé de caméras, on s'attend d'ici peu à voir un accès RFID à la cantine (plus de 500 collègues et lycées y utilisent déjà la « reconnaissance du contour de la main ») et des capteurs RFID implantés dans l'ensemble des bâtiments pour suivre le déplacement des élèves. Science-fiction ? Non, San Antonio, Texas, où une élève s'est fait renvoyer à l'automne 2012 pour avoir refusé de porter son mouchard personnel.

## brouhaha

C'est bien connu : partout les yeux traînent, les langues sont bien pendues et on trouve des oreilles jusqu'au creux des murs. Et pourtant un tas de choses restent encore bien cachées !

S'il n'existe pas de recette miracle pour dénicher tout ça, on propose en tout cas un modeste support tout de papier vêtu pour nous permettre d'éclairer nos lanternes. Alors si une info arrive à vous et qu'elle vous paraît croquante à souhait, si vous connaissez une nana qui connaît un gars dont les voisins sont... ou si vous êtes, vous-même, un sujet digne d'une double page : écrivez-nous vos tuyaux et autres bruits de couloir, proposez-nous vos textes fabuleux et illustrations grandioses, déclarez-nous votre envie sémillante de participer à tout ça ! – ça se passe à [gargamail@riseup.net](mailto:gargamail@riseup.net).